1re Année. — N° 5. Juillet 1911.

LE

Monde Psychique

ORGANE MENSUEL

de " l'Institut de Recherches Psychiques de France "

pour l'étude expérimentale

des PHÉNOMÈNES SPIRITES

AUX ADHÉRENTS

de l'« Institut de Recherches Psychiques de France »

Le 13 mai 1911, à 9 heures du soir, a eu lieu l'Assemblée générale des membres de l'*Institut de Recherches Psychiques de France*, à l'effet de constituer un bureau, seul organisme qui manquât encore au bon fonctionnement de ce groupement.

Le président provisoire, après avoir exposé ce qui a été fait pour la fondation, l'organisation et la mise en marche de la Société, s'est retiré pour laisser les adhérents devant une situation absoment nette, remettant à M. Lefranc, secrétaire perpétuel de l'Institut , le soin de recueillir les votes émis.

A la suite de cette assemblée générale, le bureau de l'*Institut de Recherches Psychiques de France* s'est trouvé constitué comme suit :

Président d'Honneur : Le Colonel A. de Rochas.

Président : M. Ch. Lancelin.

Vice-Présidents : MM. le marquis de Grollier, Caldine, Chevreuil.

Membres consultants : MM. Chardon, Labordenave, Langlois, Boudet.

Commissaires pour l'examen des comptes : MM. Jemain, Pineau, Albengue.

M. L. Lefranc, *secrétaire perpétuel*, a été en outre chargé supplémentairement des fonctions de *Trésorier* et de *Bibliothécaire*.

Ainsi que l'a annoncé le *Monde Psychique* dans son numéro précédent, les conférences sont terminées ; elles reprendront le 7 octobre prochain.

Après la séance du 10 juin, où M. Lefranc a donné une dernière conférence sur *le corps astral des décédés, avec expériences*, M. Lancelin, président, a exposé la situation comme suit :

Mesdames, Messieurs,

Voici que s'avance l'été, amenant avec lui la chaleur. Voici que vient le moment — et il est déjà venu si j'en crois les vides qui se sont creusés dans notre auditoire — où nos adhérents, sortis de chez eux avec la volonté la mieux arrêtée d'assister aux conférences expérimentales de notre société, trouveront, sans qu'on puisse leur en faire de reproche, que les arbres des Champs-Elysées ou du Parc Monceau leur offrent plus de fraîcheur que notre salle de réunion.

De plus, le moment approche où l'on va se disperser, les uns pour aller à la mer, les autres pour excursionner dans la montagne et tous à la recherche d'une température plus fraîche que celle de Paris.

En conséquence, il vaut mieux arrêter ce soir la série de nos réunions pour ne la reprendre qu'après l'été, c'est-à-dire le 7 octobre prochain.

Mais avant de nous séparer, que nos adhérents — ceux du moins qui sont encore présents — veuillent bien me permettre de résumer ce qui a été fait cette année, et d'exposer brièvement nos projets pour l'an prochain.

Notre passé, d'abord.

Depuis octobre 1910, où nous nous sommes réunis pour fonder notre groupement, il y a été donné une moyenne de trois ou quatre conférences mensuelles, dont *aucune* n'a été dépourvue d'expériences à l'appui. Expérimenter avant tout ! Telle fut notre règle absolue que confirme une seule exception : la conférence que voulut bien

nous faire Madame Lydie Martial sur *les rapports entre la psychologie et la géologie*, qui, vraiment ne comportait aucune expérimentation possible. Toutes nos autres conférences, sans aucune exception, ont été avant tout expérimentales, et je puis le dire avec la certitude d'être dans la vérité : — Il existe à Paris un certain nombre de sociétés spirites, psychistes et occultistes ; il n'en existe aucune, certainement, où l'on ait expérimenté autant que chez nous.

Or, qu'avons-nous étudié, au cours de ces expériences successives ?

Nous vous avons montré la décomposition de l'être humain en ses trois parties fondamentales : esprit, fantôme, corps physique.

Nous vous avons montré le procédé magnétique à l'aide duquel on extrait le fantôme de l'homme vivant.

Nous vous avons fait constater la réalité de l'existence du fantôme vivant extérioré.

Nous vous avons démontré que le fantôme vivant est d'ordre composite, et nous l'avons divisé devant vous en celles de ses parties que nous pouvons isoler dans l'état actuel de la science.

Nous avons étudié successivement devant vous, chacune de ces parties :

1° Le corps éthérique, dépositaire de la vie.

2° Le corps astral, dépositaire de la sensibilité.

3° Le corps mental, dépositaire de l'intelligence. A un autre point de vue, nous vous avons démontré expérimentalement l'existence et la réalité de certaines possibilités humaines, notamment de la *voyance* et du *dédoublement personnel*, ainsi que l'important problème de la réincarnation : la régression de la mémoire.

Voilà ce que nous avons fait durant l'hiver qui vient de s'écouler, et nous pouvons regarder ce passé avec quelque satisfaction.

Maintenant, nos projets pour l'hiver prochain.

Nous sommes loin de vous avoir dit tout ce qui existe relativement au fantôme vivant ; nous avons à approfondir l'étude de certaines parties des trois corps fluidiques — éthérique, astral, et mental — qui composent le fantôme vivant. Il est même dans ce fantôme, un quatrième corps, le corps causal, détenteur de la volonté, de la mémoire et des plus hautes facultés intellectuelles, qui s'est révélé sous les recherches personnelles de M. Lefranc, et dont nous aurons peut-être à vous entretenir, bien que jusqu'à

présent il n'ait été qu'entrevu par nos voyants, sans pouvoir être fixé et étudié.

Nous aborderons alors le fantôme du mort ; nous vous montrerons en quoi il diffère du fantôme vivant — absence du corps éthérique — et nous comptons l'étudier comme tout ce que nous avons étudié à ce jour, je veux dire *expérimentalement.*

Nous continuerons à étudier les possibilités qui se révèlent dans le vivant en tant que forces animiques ; nous comptons continuer devant vous, notamment, les expériences de dédoublement personnel.

Enfin, il m'a été demandé personnellement de donner ici une série de conférences sur l'origine et la transformation, dans la suite des âges, des idées qui nous animent. Cette série de conférences ne pouvant comporter aucune espèce d'expérience, sera donnée, chaque mois en supplément des trois séances expérimentales régulières.

Bien que, je le répète, ce genre de conférence ne puisse être soutenu par aucune sorte d'expérience, je pense y mettre quelque intérêt, car, étudiant un tel sujet, je désire être aussi complet que possible ; j'aurai donc à dire des choses généralement ignorées, notamment en ce qui concerne les origines, qu'il nous faudra rechercher à plus d'un million d'années en arrière.

Que ce chiffre fantastique d'années ne terrifie pas les personnes qui savent que l'histoire officielle remonte au plus haut à quatre ou cinq mille ans, et que le monument historique le plus ancien — une stèle gravée qui se trouve au Louvre — ne date pas de plus de 10.000 ans ! J'expliquerai d'abord, et de façon expérimentale si cela est possible, les moyens que nous avons de remonter à des âges très reculés de la pré-histoire.

Cela m'amènera à chercher les différents avatars de l'Idée depuis l'Atlantide, et peut-être la Lémurie, en passant par les cryptes de l'Inde, les Mystères de l'Egypte et de la Grèce, et les écoles druidiques de l'ancienne Gaule.

Vous voyez, mesdames et messieurs, que nous avons, dans nos projets, de quoi occuper abondamment l'hiver prochain, et j'espère que nos études y seront aussi fécondes que celles de l'hiver qui vient de s'écouler.

En conséquence, la série des conférences expérimentales est close pour cet exercice. Mais ceux de nos adhérents qui restent à Paris pourront continuer à se réunir, comme par le passé toutes les après midi du vendredi dans notre salle de conférences.

Les vacances dureront jusqu'à la fin de septembre et la réouverture se fera le samedi 7 octobre par une conférence dont le sujet ni l'auteur ne sont encore arrêtés. Nous poursuivons en ce moment certaines études en vue de nos conférences de l'hiver prochain, où, pensons-nous, l'intérêt ne sera pas moindre pour nos auditeurs que celui qu'ils ont trouvé dans nos travaux passés.

Nous espérons, en terminant, que nos adhérents qui ont suivi avec bienveillance jusqu'à ce jour l'organisation et le développement de notre groupement, après avoir passé les bonnes vacances que nous leur souhaitons, voudront bien nous apporter, pour la reprise de nos travaux publics, une bienveillance égale à celle du passé.

Nous profitons de cette communication pour avertir nos abonnés que, par suite des vacances, les numéros de notre revue paraissant pendant cette période seront dénués, au moins en principe, d'illustrations toujours assez longues à établir et à clicher.

La Direction.



LE PROBLÈME DE LA RÉINCARNATION

Contribution à l'étude expérimentale de la régression et de la prévision de la mémoire

« Si l'âme est immortelle, la chose vaut bien qu'on coure le risque d'y croire. C'est un hasard qu'il est beau de courir et dont il faut s'enchanter soi-même. » (*Platon, Phédon.*)

EXPOSE DE LA QUESTION

PREMIÈRE PARTIE

Le problème de la réincarnation de l'âme a de tous les temps passionné les hommes. Il n'est pas sans intérêt pour notre esprit de savoir s'il est en nous un principe qui subsiste après la mort, si le même être, le même personnage, avec ses qualités et ses défauts, survit au trépas! Ce que nous voulons connaître, c'est la possibilité de survie de l'être conscient.

Aujourd'hui cette question devient d'une haute importance. Des travaux nombreux se multiplient à ce sujet, et la philosophie négative au siècle dernier est maintenant en quête d'affirmations sur l'âme et son immortalité. A notre époque de matérialisme, le doute paraît plus que jamais pénible, et, pour en sortir, si les uns se rattachent obstinément aux croyances anciennes métaphysiques, d'autres s'enquièrent de croyances nouvelles.

Animé d'une foi sincère, j'espère apporter dans ce débat quelques idées neuves basées sur l'expérience ; à l'exemple de nombreux auteurs, je considère comme conditions de l'immortalité de l'âme, la préexistence et les vies successives et, par suite, l'existence possible d'un monde hyperphysique, d'un alternat temporaire de vie dans le monde physique et dans le monde hyperphysique.

L'idée de l'immortalité comprise comme résultant d'une série sans fin d'existences à passer soit sur la terre, soit dans le monde hyperphysique, a été abandonnée par le peuple à cause de nom-

breuses objections dont je dois faire ressortir la plus grave.

En remontant, en pensée, la série chronologique des évènements auxquels nous avons assisté, nos souvenirs s'arrêtent aux premières années de notre vie et nous ne retrouvons, dans notre mémoire aucune trace des évènements antérieurs.

Si donc nous sommes appelés à parcourir toujours et exclusivement des existences analogues à notre existence présente, si notre destinée ne doit pas se complèter dans un monde différent du nôtre, ces existences successives n'ayant pas de lien appréciables pour nous, nous n'avons pas la conscience de la continuité, de l'identité de notre être. Si donc l'immortalité nous est acquise de cette manière seulement nous sommes sans doute immortels pour le créateur, mais cette immortalité est pour nous un présent sans valeur, puisque nous sommes privés de tout moyen de la constater.

Cette lacune de mémoire, qui nous condamne à ne pas nous reconnaître dans nos diverses transformations, nous condamne plus durement encore, à ne jamais retrouver nos amis. Cet espoir qui nous soutient devant la mort, de revoir un jour ceux que nous chérissons, et dont la main presse une dernière fois la nôtre, cet espoir est un leurre. La mort ne terrasse pas seulement le corps, elle brise l'âme pareillement puisqu'elle anéantit toutes les affections.

En vérité, la doctrine spirite apporte quelques consolations à celui qui la pratique, ainsi que nous le verrons plus loin.

A part l'enseignement dicté par les entités, suivant lequel l'homme alterne indéfiniment dans les deux mondes, le monde physique et le monde hyperphysique, où sa destinée se compose de stations faites successivement, il ne reste que l'objection du manque de souvenir.

La mémoire qui fait défaut dans le sommeil ordinaire, se retrouve parfois dans l'état de veille. Dans notre vie terrestre la mémoire est simple, puisqu'elle ne s'étend pas au-delà de la période actuelle de sa vie ; elle devient double dans la vie hyperphysique.

Au réveil à la vie présente, nous reprenons possession d'un corps qui existait avant de s'endormir et dont les organes avaient reçu des impressions qu'ils ont gardées et qu'ils nous retracent.

A la mort physique qui est le réveil à la vie supérieure, il en est de même ; l'âme en perdant la faculté de se servir du corps

matériel qu'elle doit abandonner, redevient maîtresse de son corps astral, qu'elle a composé lors de son séjour sur la terre. Elle retrouve aussitôt, la trace des vies astrales précédentes, même la trace des vies terrestres, comme nous pouvons ressaisir dans l'état de veille, le souvenir de nos rêves.

Entre deux sommeils, qui sont l'un et l'autre une vie hyperphysique complète, s'interpose une veille qui est une fraction de la vie terrestre. De même, entre deux vies terrestres chacune complète, finie, formant un tout, la station dans le monde hyperphysique n'est qu'une fraction, qu'un jour de cette autre vie dans laquelle nous rentrons périodiquement pour reprendre les travaux, les idées suspendues pendant notre passage dans la vie terrestre, comme nous reprenons chaque matin, en nous réveillant les occupations des jours précédents.

Et nous continuons notre vie dans le monde hyperphysique dont tous les détails s'offrent alors à notre mémoire, avec le souvenir des rôles que nous avons joués sur la terre, sans plus d'étonnement et de trouble que nous n'en éprouvons en revenant chaque matin à la vie active et à ses travaux.

C'est ainsi que la vie supérieure ou hyperphysique relie, entre elles et à elle-même, les vies terrestres pour ne former qu'un tout de leur ensemble, et qu'elle remplit exactement, pour ces vies terrestres, le rôle que jouent celles-ci pour les périodes de vie occupées par le souvenir.

C'est ainsi que nous sommes, dès ce jour, doués de la mémoire sans laquelle l'immortalité serait pour nous sans valeur; et nous n'avons pas à attendre, pour acquérir cette faculté, jusqu'à ce que la vie terrestre soit assez mûre pour donner ce qui est absolument en dehors de ses attributions.

La transition descendante dans le sommeil est toujours agréable et la transition ascendante est, en général, plus ou moins pénible, par suite de l'effort auquel nous oblige l'action de monter.

Tel est le réveil... Telle est aussi la mort physique. Il y a nécessairement plus de douleur dans la mort que dans le réveil, cependant la mort naturelle (extrême vieillesse) est à peu près sans angoisses.

Si le réveil est plus pénible quand il est provoqué brusquement et avant terme, la mort est plus redoutable quand elle nous saisit

avant le temps. Et quand nous rentrons trop tôt dans la vie hyperphysique par suite de maladies, suicides, accidents, nous souffrons dans cette autre vie, comme nous souffrons pendant les veilles qui suivent un sommeil troublé, une mauvaise nuit.

Ainsi, pendant l'état de veille, notre mémoire ne s'étend pas au-delà de la vie terrestre que nous parcourons et où nous entrons en rapport avec nos contemporains.

Pendant le sommeil, nous sommes privés de mémoire, et nous n'avons pas de relations avec nos semblables.

Dans la vie hyperphysique, nous possédons toutes les mémoires de nos vies, et nos relations continuent avec nos semblables, sous forme physique ou psychique (symbolisation, rêves télépathiques etc...)

Afin d'expliquer cette limitation de la mémoire dans notre vie terrestre, il faut savoir qu'une condition de la mémoire c'est l'oubli, non pas un oubli définitif, mais un oubli temporaire.

Comme Ribot, nous sommes d'avis, que, sans l'oubli temporaire d'un nombre prodigieux d'états de conscience, nous ne pourrions nous souvenir ; la vie terrestre est constituée par le travail qui désassimile autant que par celui qui fixe ; par quoi est constituée la vie hyperphysique, c'est à dire par quel travail ? le temps présent hyperphysique existe-t-il ? L'évocation des souvenirs est basée sur un effort d'attention, quand ceux-ci apparaissent ; le présent, en temps objectif, a disparu ; il en est de même pour l'avenir : les matériaux servant à construire l'avenir sont pris dans l'acquis du passé ; nous pensons que le passé hyperphysique est très pauvre en acquis positif, parce que le présent ne possède que très peu de matériaux. Le temps présent de la vie terrestre en est très riche par contre, ainsi que son passé.

Il est utile de soumettre au lecteur, le plan général des recherches sur le problème de la Réincarnation, afin de lui démontrer que le sujet est vaste et que l'on peut s'y égarer facilement avant de pouvoir résoudre le problème.

Première partie

Cas de régression de la mémoire jusqu'à la naissance

A. Pathologie.
- 1° dans l'hystérie, l'épilepsie, le diabète.
- 2° dans les intoxications (opium).
- 3° dans le délire à éclipse d'origine hallucinatoire, délire alcoolique, délire de la fièvre traumatique.

B. Vie normale.
- 1° Pendant l'agonie des mourants.
- 2° Pendant les rêves du sommeil naturel.

Deuxième partie

Régression de la mémoire jusqu'aux vies antérieures

- C. Hypnotisme. Variations de la personnalité.
- D. Magnétisme associé à la suggestion.
- E. Magnétisme.
- F. Nos recherches à l'aide du magnétisme.

Troisième partie

Examen critique des faits provoqués de régression de la mémoire

1° Les corps invisibles de l'homme vivant et du décédé.

2° Valeur de l'expérimentation à l'aide des passes dites magnétiques.

3° La notion du temps.

4° La possibilité de la réversibilité des phénomènes mentaux.

5° Critique des phénomènes de régression mentale jusqu'à la naissance.

6° Critique de la possibilité de la vie dans le monde hyperphysique.

8° Hypothèse de l'imagination, de l'hallucination, de l'extase.

8° De l'influence de la période menstruelle pendant les recherches expérimentales de la régression.

9° Examen critique de la régression de la mémoire chez les mourants brusques

10° Expériences sur l'automatisme physique et psychique.

Recherches sur la prévision de l'avenir

1° Cas de prévision chez les mourants lents.

2° Cas de prévision dans l'état normal, dans les états psychiques provoqués par le magnétisme.

3° Examen de l'alternance de la personnalité (cas Félida).

4° Les enfants et l'hypothèse des souvenirs psychiques héréditaire.

CINQUIÈME PARTIE

A. — De la valeur de la connaissance du monde hyperphysique, obtenue par la régression de la mémoire, comparativement avec la méthode de la communication spirite (table frappante, incarnation et matérialisation.)

(*A suivre*).



Chef des Travaux à l'Institut de Recherches Psychique de France.

Pour paraître prochainement :

Analyse des phénomènes d'ordres physiques obtenus sans contacts et médianimiquement,

PAR M. LEFRANC.



EXTÉRIORATION DE LA NEURICITÉ

MÉTHODE
de dédoublement personnel
(SORTIES EN ASTRAL)

PREMIÈRE PARTIE (Suite)

GENÉRALITES

A cet égard, il me faut citer en entier un passage relatif à l'action du fantôme vivant sur la sulfure de calcium, procédé qui, concurremment avec la photographie, permettra, plus loin, de contrôler les dédoublements personnels.

« Le fantôme dégage des rayons N en très grande abondance qui illuminent les écrans phosphorescents de façon très-remarquable.

« Je vais donner quelques indications sur ces rayons pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec les dernières découvertes qui ont eu lieu en physique.

« Au commencement de 1903, M. Blondlot, professeur de physique à l'Université de Nancy, en étudiant les rayons X, qui ne se réfractent pas, observa des rayons qui se réfractent. Bientôt il découvrit que ces rayons sont indépendants des rayons X, et qu'ils ont pour caractéristique principale d'augmenter l'éclat d'une petite flamme.

« Ces rayons se trouvent en abondance dans la lumière du soleil, dans la lumière d'un bec auer, lorsque le manchon est neuf; dans le corps humain, comme Charpentier, un autre professeur de Nancy l'a démontré, et dans certains agents de la nature, comme d'autres observations l'ont constaté.

« Les professeurs de Nancy ont donné à ces nouveaux rayons qui augmentent l'éclat d'une petite flamme, le nom de *rayons N*, comme ayant été découverts à Nancy.

« La pratique a démontré qu'on pouvait avantageusement remplacer la petite flamme par un écran noir sur lequel on a préarablement déposé, de place en place des petites surfaces de sulfure de calcium, à condition que cet écran ait été soumis pendant quelques instants à une source de rayons N, ou de préférence, à la lumière du soleil. L'écran ainsi isolé est conservé à l'ombre, dans un endroit sec, et lorsqu'on veut s'en servir, on se met dans une

obscurité relative, si l'on ne peut avoir l'obscurité complète, et l'écran devient lumineux dès que l'on approche de lui une source secondaire quelconque de rayons N.

« C'est avec ces écrans que j'ai fait mes expériences sur le fantôme. Voici la relation d'une séance d'étude :

« J'ai deux grands écrans et un certain nombre de petits. Pour les expériences que je vais exposer, j'ai pris les deux grands écrans et un petit que j'avais exposés à la lumière du soleil. Voici le résultat d'une expérience faite dans l'obscurité complète. Le sujet est Madame François ; les témoins sont M. François et M. Sigogne, professeur à l'Université de Bruxelles.

« Le sujet étant dédoublé, je prends les trois écrans en question et les présente aux témoins qui constatent qu'ils sont *complètement* obscurs. Laissant momentanément le petit de côté je dépose l'un des grands sur l'abdomen du sujet, et je tiens l'autre dans le fantôme qui est assis sur un fauteuil, à la gauche du sujet.

« L'écran placé dans le fantôme *s'illumine rapidement* et celui qui est sur le sujet reste complètement obscur. Au bout de quelques minutes je les prends tous deux et les présente aux témoins qui sont très étonnés de ce phénomène. Je prends ensuite le dernier écran resté obscur sur le sujet, et le place dans le fantôme. Il s'allume immédiatement comme le premier ; je les présente de nouveau aux témoins qui les voient suffisamment illuminés pour qu'ils puissent très facilement compter toutes les taches de sulfure de calcium à un mètre de distance.

« Je prends ensuite le petit écran qui n'a pas encore servi et le place sur l'abdomen du sujet pendant deux à trois minutes sans qu'il donne la plus petite trace de luminosité. Je le place ensuite dans le fantôme et il s'illumine à un très haut degré. Les témoins constatent qu'il éclaire assez pour permettre à l'un d'eux de *voir l'heure que marque une montre.*

« Ces expériences répétées une dizaine de fois avec sept ou huit sujets différents, m'ont toujours donné des résultats analogues — résultats très intenses lorsque les écrans étaient bien insolés, moins importants lorsque l'insolation était insuffisante.

« Il est bon d'ajouter ici que j'avais préalablement constaté avec presque tous les sujets non dédoublés leur action sur les mêmes écrans. Lorsque, dans l'obscurité, ils approchent leur main de l'écran, surtout s'ils ferment énergiquement le poing, l'écran s'illumine plus ou moins, comme il le fait d'ailleurs avec n'importe quelle personne. Mais il est à remarquer que la luminosité est toujours considérablement moins grande que celle que l'on observe lorsque l'écran est posé dans le fantôme.

« Cette série d'expériences avec des écrans phosphorescents démontre une fois de plus que le corps physique du sujet dédoublé n'est plus le siège d'aucune activité ; dans tous les cas, qu'il ne

produit pas de rayon N, tandis que le fantôme devient une source extraordinairement intense de ces rayons » (1).

En poursuivant ses études sur le fantôme vivant, H. Durville constata des bruits divers, coups frappés, à proximité ou à distance, pesées sur une balance, déplacements sans contact d'objets, même assez pesants tels qu'un fauteuil, une table, etc., soulèvements d'objets et même d'individus, phénomènes lumineux, en un mot tous les phénomènes que l'on a l'habitude de rencontrer dans une séance de matérialisation psychique ; il constata de plus l'action du fantôme sur le sthénomètre du Dr P. Joire, instrument dont on se sert pour mesurer la force psychique. Il va même jusqu'à étudier le vêtement du fantôme, ce qui l'amène à cette conclusion qu'il présente comme une hypothèse : *Le fantôme est drapé [dans une gaze fluidique ou voile vaporeux] lorsque, n'ayant pas de motif sérieux pour se montrer, il flotte indécis dans un état de matérialisation peu avancé ; il est au contraire vêtu comme le sujet lorsque, pour une raison quelconque il est plus lourd et plus matériel* — et aussi, me permettrai-je d'ajouter d'après mes études et mes observations personnelles, lorsqu'il a quelque intérêt à être reconnu des personnes à qui il se révèle.

Mais H. Durville est allé plus loin encore.

Il a décomposé le fantôme vivant en :

a) Double, corps éthérique ou odique, semi-matériel, mais coloré de bleu à droite, de rouge pâle à gauche, détenteur de la vie du sujet dont il ne s'éloigne que très peu. Ce double a toujours la forme humaine et semble mourir quelques jours après le corps physique.

b) Corps astral, lumineux, détenteur de la sensibilité du sujet dont il peut s'éloigner à de grandes distances. Il a, en principe, la forme humaine, mais il peut, dans certaines circonstances, modifier cette forme en une autre quelconque (2).

c) Corps mental constitué principalement par une boule lumineuse qui en occupe le sommet (3). Il détient l'intelligence et la volonté du sujet, et suit toujours le corps astral qui en est, en quelque sorte, le support. Il semble n'avoir pas de forme propre mais affecter une apparence ellipsoïdal dont la boule mentale occupe l'extrémité supérieure, et qui, chez l'individu intégral et

---

(1) H. Durville, loc. cit.

(2) Ceci expliquerait le phénomène de la zoanthropie (loups-garous).

(3) Le regretté Dr H. Baraduc, dans ses photographies psychiques, a souvent obtenu cette boule lumineuse que, par intuition, il avait dénommée *boule mentale* parce qu'elle lui paraissait, dans une personnalité normalement constituée, envelopper toujours le cerveau.

normal serait comme une aura débordant du corps physique qu'elle envelopperait (1).

C'est alors, au principe de 1910, que H. Durville voulut bien m'admettre — ce dont je le remercie ici bien cordialement — à ses expériences pour étudier un détail : la nature du souffle froid qui se fait sentir au début de chaque séance, phénomène sur la nature duquel il ne put me donner aucune indication, mais qui me paraissait analogue à celui qu'on éprouve au commencement de toute séance de matérialisation spirite, et qui est dû au mélange des fluides des assistants. Par suite, il me fut donné de palper le fantôme vivant (avec précaution puisqu'il n'est pas solide et comporte en soi la sensibilité du sujet) ce qui me donna une sensation analogue à celle qu'on éprouverait en plongeant les doigts dans un milieu glacé.

Donc, le fantôme ainsi obtenu n'est ni solide ni visible pour les assistants dont la sensitivité n'a pas été développée dans ce sens. C'est alors que, tandis que H. Durville cherchait à le condenser davantage par des procédés magnétiques de façon à lui donner ces deux qualités, de mon côté j'étais amené à poursuivre le même but par des moyens tout différents : l'emploi d'opérations et d'aides hyperphysiques.

Ce n'est pas ici l'endroit de développer le récit de ces expériences dont on trouvera le détail dans un autre ouvrage (2) et qui seront poursuivies en temps et lieu.

Il reste à tirer la conclusion générale de ce chapitre qui est celle-ci :

A l'heure actuelle, par des procédés hypnotiques ou magnétiques, on est arrivé à séparer le fantôme d'un sujet de son corps physique. Ce fantôme vivant se meut et agit comme un individu normal, dont il porte en soi l'intelligence, la volonté et la sensibilité ; il est doué des mêmes sens que le vivant mais, semble-t-il, à un plus haut degré que ce dernier. Il a action sur la matière et sur les êtres vivants. Mais il n'est pas normalement tangible, et n'est complètement visible que pour les sensitifs d'ordre spécial et pour la plaque photographique. Toutefois ce manque de tangibilité et de visibilité normale n'est que partiel et temporaire, puisque d'une part le fantôme meut des objets et que d'un autre côté il est des moments où l'on aperçoit à la place qu'il occupe des luminosi-

---

(1) On semble être allé encore plus loin dans cette voie, et le corps causal, — caractérisé par une flamme dont le sommet est circonscrit d'un halo — détenteur de principes intellectuels supérieurs, mémoire, etc., paraît avoir été isolé ces temps derniers par M. L. Lefranc, un élève et collaborateur de H. Durville ; mais la découverte est trop récente — et d'ailleurs elle n'est pas mienne — pour que j'en parle plus longuement.

(2) La *Sorcellerie des Campagnes*, 1 volume in-8, Paris 1910. — V. la note finale ajoutée relative aux conditions d'une collaboration occulte, à des cas de répercussion de blessures, etc.

tés vagues qui sont ses fluides en travail de condensation : ces deux lacunes disparaîtront donc un jour ou l'autre, cela peut être considéré comme certain.

Or, ceci étant admis, puisque absolument, indubitablement acquis par l'expérience, est-il possible à un être humain normal et normalement constitué d'extérioriser son propre fantôme ?

Oui, puisque l'extérioration expérimentale du fantôme est causée par l'emploi de procédés hypnotiques ou magnétiques, qu'il existe des procédés bien connus d'auto-magnétisation et d'autosuggestion — la suggestion, je le rappelle étant le ressort majeur de toute hypnotisation — basés sur la volonté, et que la volonté est une faculté psychologique entièrement personnelle.

Est-il possible d'autre part de diriger ce fantôme extériorė de façon à lui faire accomplir tel acte délibérément voulu ?

Oui puisqu'il emporte avec soi, en sortant du corps physique cette même volonté qui l'a extériorė et qui le dirige.

Est-il possible, enfin à ce fantôme extériorė de se rendre absolument visible, audible et tangible.

Oui encore, répondrai-je malgré la lacune qui existe à cet égard dans les extériorations de laboratoire opérées à ce jour, mais en m'appuyant sur deux motifs probants par eux-mêmes : 1° Les dégagements opérés jusqu'à présent en laboratoire ne le sont que par l'effet d'une volonté étrangère : les fantômes qui en résultent ne représentent donc qu'un « reflet » de volonté (1) et seraient in-

---

(1) Parfois même, ces fantômes *résistent* à la volonté de l'opérateur. A cet égard une photographie prise par H. Durville est singulièrement suggestive ; le fantôme extériorė, amené devant l'objectif, y oscillait dans un constant balancement de droite et de gauche malgré l'énergie de volonté déployée par l'opérateur ; si bien qu'on ne put le photographier qu'à l'extrémité d'une oscillation, pendant le temps d'arrêt très court qui séparait celle-ci de la suivante : l'image du fantôme, sur la plaque, est inclinée à 45°. Or, il n'y avait dans la pièce, ni courant d'air (tout avait été soigneusement clos) ni courant de fluide (toutes les volontés présentes tendaient vers le même but : la photographie du fantôme). D'où donc provenait ce curieux balancement qui résistait à la volonté de Durville ? Je n'ai d'abord trouvé l'explication du phénomène que dans une hérésie philosophique ; l'homme possédait deux volontés, l'une actionnant le corps physique, l'autre particulière au corps psychique : la première soumise à l'ordre du magnétiseur, et la seconde lui échappant. Mais, ceci admis, la différence de conscience dans chacun des trois états de l'hypnose me conduisait fatalement à admettre l'existence de trois volontés : une pure absurdité ! Je ne savais plus que penser, lorsque j'eus l'idée de soumettre la question à l'une des Entités du Mystère qui veulent bien me suivre dans mes recherches et m'aider dans mes études. J'ignore si la solution donnée par cette source est conforme à la réalité des faits : elle est en tous cas d'une remarquable ingéniosité : « Dans l'être vivant, ce que nous appelons « mouvements réflexes », ne serait pas propre à l'organisme matériel, mais trouverait sinon sa similitude, au moins son analogie dans les autres parties de l'individu, psychique et moral, et c'est justement la volonté intense du magnétiseur qui amenait cette réaction de la volonté du sujet manifestée par le fantôme. » Ainsi donc *le fantôme conserve sa volonté propre* qui résiste à celle de l'opérateur. C'est ce que, au cours d'une expérience, me disait fort bien H. Durville : « Ne vous y trompez pas : le fantôme du sujet se dégage sous l'action initiale de ma volonté, mais une fois dégagé, il est son propre maître et je ne lui fais faire que ce qu'il veut bien faire ».

définiment mieux condensées si la volonté qui les anime était en eux mêmes au lieu de leur être extérieure. — 2° Les centaines de cas, observés et étudiés à ce jour, de dégagements fortuits ou volontaires nous prouvent que le fantôme extériore qui se manifeste jouit *toujours* d'une de ces facultés (sans quoi sa présence serait imperceptible), *très souvent* de deux d'entre elles, et *assez fréquemment* des trois réunies.

Il est donc possible, cela est hors de doute, de donner au fantôme consciemment extériore des qualités de visibilité, d'audibilité et de tangibilité sinon complètes au moins suffisantes.

Pour résumer ce qui précède, il existe, dans l'étude de ce phénomène trois éléments à considérer :

a) l'agent, c'est-à-dire la volonté produisant le dégagement du fantôme.

b) l'objet, c'est-à-dire l'organisme vivant qu'il faut amener à se dissocier.

c) et enfin les conditions extérieures qui aident ou nuisent au dédoublement.

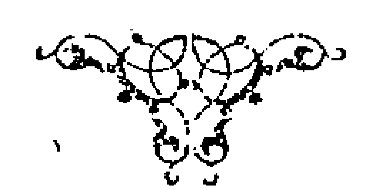
En d'autres termes, pour arriver à l'accomplissement du phénomène, il est trois objets qu'il faut préalablement étudier et connaître :

a) la volonté, son essence et ses moyens ds dynamisation.

b) la constitution de l'homme et les moyens d'entraînement que l'on peut appliquer à son organisation triple, pour atteindre le but proposé.

c) l'ensemble des conditions extérieures de l'opération, et l'étude des moyens propres à neutraliser celles qui sont nuisibles, à utiliser au contraire celles qui sont favorables.

C'est ce dont vont traiter les pages qui suivent.



Comment pensent les bêtes

Sous ce tire original, M. le Professeur Yves Delage, de l'Académie des Sciences a publié dans le *Bulletin de l'Institut général psychologique* un très curieux travail dont nous donnons ci-dessous les parties essentielles.

Il a été beaucoup écrit sur l'intelligence des animaux. Mais ces écrits ont presque tous une allure tendancieuse. Leurs auteurs semblent s'être chargés du devoir de rendre justice à des êtres méconnus ; ils ont l'air de soutenir une thèse faite pour démontrer que l'intelligence animale est beaucoup plus subtile qu'on ne soupçonne et que certains animaux (c'est le plus souvent du chien qu'il s'agit) sont capables d'actes compliqués dirigés par un raisonnement.

Bien différente était l'opinion de Descartes, qui voyait dans les animaux des automates : on dirait aujourd'hui des êtres dont les actes sont des réflexes. Cette opinion maintenant est délaissée. La mode est de prôner l'intelligence des animaux, de leur découvrir des capacités tous les jours plus étendues.

J'ai longtemps réfléchi sur cette question et j'en suis venu à croire que l'on fait fausse route et que Descartes, malgré l'exagération manifeste de sa formule, était plus près de la vérité que ne sont nos contemporains.

Le procédé des avocats de l'intelligence animale est le suivant : recueillir des histoires d'actes merveilleux accomplis par des animaux, et les interpréter, en toute sincérité d'ailleurs, comme s'ils avaient eu pour auteur un être humain, en leur attribuant les mêmes mobiles, en les rattachant aux opérations intellectuelles qui seraient intervenues chez un homme.

A ce compte, on pourrait dire que les Araignées connaissent la mécanique et la géométrie.

Certaines de ces histoires sont plus ou moins sujettes à caution. Je veux croire cependant que toutes sont vraies, en gros. Mais cela ne suffit pas. Les auteurs qui les citent peuvent être animés du désir de respecter la vérité, mais il faut en outre une précaution extrême et une certaine discipline intellectuelle, peu commode à acquérir, pour décrire les choses exactement comme elles sont, avec leur décousu, leurs incertitudes, les mille réserves qu'elles comportent. Il est tellement plus facile et plus agréable d'établir entre les faits successifs des relations de causalité qui les rendent plus clairs, que l'on cède inconsciemment à cette tendance,

qui n'a rien de commun avec le désir d'inventer ou d'enjoliver.

Par exemple, voici un chien qui enterre un os, puis à quelques jours de là, le déterre et le mange. On dira le plus souvent : le chien, n'ayant pas faim enterra l'os *pour* le retrouver un jour où il aurait faim, et de fait, un jour, ayant faim, il se souvint de son os, le déterra et le mangea.

La narration ainsi faite dépasse de beaucoup le simple exposé des faits. Nous ne savons pas si le chien n'a pas entièrement oublié l'os enterré et s'il ne l'a pas redécouvert en flairant au hasard, un jour qu'il avait faim. Nous ne savons même pas si, en enterrant l'os, il pensait qu'il pourrait le retrouver plus tard et le manger. Quand, avant de se coucher, il tourne en rond deux ou trois fois sur lui-même, croyez-vous qu'il ait la moindre lueur de l'utilité de cette manœuvre que faisaient ses ancêtres, dans les prairies pour abattre l'herbe autour d'eux ? Dans une foule d'actes, ils obéissent à cette sorte d'impulsion interne, irraisonnée, souvent même inconsciente, que nous appelons instinct, et il n'est pas évident *à priori* qu'en enterrant l'os ils ont eu pour mobiles le discernement et la prévoyance. S'il en est ainsi, ce qui est possible, c'est la discussion qui le montrera, et il ne faut pas mêler à la narration des faits des conclusions implicites qui doivent résulter de la discussion.

Faire dépendre les actes de l'animal d'opérations intellectuelles semblables à celles de l'homme n'est pas seulement une exagération, c'est une erreur radicale, car la pensée de l'animal ne diffère pas de celle de l'homme seulement d'une façon quantitative, comme celle d'un illettré par rapport à celle d'un philosophe ; elle en diffère qualitativement, elle est d'une autre nature, et c'est là un point essentiel qui mérite d'être précisé.

Cette différence capitale réside en ceci ; l'homme parle, l'animal ne parle pas. Or la parole est un instrument de pensée prodigieux. Le *mot* ne donne pas seulement à la pensée un accroissement colossal, il change ses modes, il lui ouvre des territoires nouveaux si immenses que ceux où elle pouvait se mouvoir avant le mot, n'étaient, en comparaison, presque rien. Seul le mot a rendu possibles ces deux processus intellectuels, la généralisation et l'abstraction, qui sont les ailes de l'intelligence. Sans eux, la pensée se traîne dans la conception des faits individuels et dans leur comparaison immédiate.

Trouvera-t-on que j'exagère ? Moi, je regrette mon impuissance à trouver des adjectifs assez forts, des images assez saisissantes pour exprimer cette chose immense, l'influence du langage articulé sur la pensée.

. . . .

Rien de pareil n'existe chez l'animal. Privé du langage et des images verbales, il en est réduit à penser par images sensorielles. Or ces images permettent la conception de choses concrètes,

leur comparaison plus ou moins grossière, mais elles ne permettent ni la généralisation, ni l'abstraction qui sont la condition nécessaire du raisonnement.

Le chien ne raisonne pas. Non parce qu'il manque d'intelligence, mais parce qu'il est privé de cette condition indispensable du raisonnement, l'image verbale permettant les concepts généraux et abstraits.

Pour vous rendre compte de ce que peut être la pensée d'un chien, essayez de penser sans mots ; si vous êtes assez habile pour le faire sans inconsciente tricherie, vous resterez stupéfait de votre incapacité à accomplir les actes intellectuels les plus rudimentaires. Je vous mets au défi de penser sans mots, prononcés intérieurement, sans contractions du larynx, de la langue ou des lèvres, des choses aussi simples que ceci : *Après cette pluie, il fera beau peut-être.*

A vrai dire, le chien ne *pense* pas, au sens où l'on entend ce mot chez l'homme.

Je me représente le cerveau d'un chien comme un tableau à projections sur lequel passent des images visuelles qui se succèdent, s'enchevêtrent, vont et viennent de mille façons, se présentant d'elles-mêmes, suscitées par des impressions actuelles ou des associations de souvenirs,sans que le chien fasse rien pour évoquer, L'évocation volontaire d'une idée est hors de la portée d'un chien et lorsque, dressant les oreilles, fixant les yeux, ouvrant les narines, il a tous ses nerfs tendus, il ne fait rien autre que de se mettre en état d'attention pour arrêter les images qui pourraient se présenter d'elles-mêmes, les comparer à des souvenirs d'images plus ou moins semblables qui ont déterminé des actes, dont les conséquences lui reviennent aussitôt en mémoire, et reproduire cet acte ou s'en abstenir selon que ces conséquences ont été agréables ou fâcheuses pour lui.

A ces images visuelles se mêlent des images (si tant est que ce mot puisse être employé ici) auditives, tactiles et surtout olfactives. Ces dernières doivent jouer un rôle dont nous avons peine à comprendre l'importance. Le souvenir d'un objet doit se composer, pour le chien, d'éléments variés dont le plus important est olfactif, le second visuel, le troisième auditif. Et ce sont toutes ces images qui passent dans son cerveau, je n'ose plus dire comme sur un tableau à projection, en raison des éléments auditifs et olfactifs, mais un peu comme dans le cerveau d'un dormeur, qui les subit sans les diriger et agit suivant les impulsions qu'il en reçoit sans intervention de la volonté.

Mais, dira-t-on, cette psychologie si rudimentaire est-elle compatible avec les actes remarquables que l'on voit faire aux animaux ?

Il faut dans ces actes distinguer trois catégories : ceux qui dépendent de l'instinct, ceux qui sont le fruit de l'éducation, et ceux qui proviennent de l'initiative personnelle.

Ce n'est pas en quelques pages que l'on peut avoir la prétention de traiter la grosse question de l'instinct.

Je ne dirai donc ici que quelques mots pour montrer de quelle façon il convient de l'envisager et à quel point il diffère de l'intelligence.

. . . .

L'instinct se compose, selon moi, de réflexes et de goûts : j'entends par ces derniers des préférences et des antipathies qui ont leur raison d'être dans la constitution des organismes.

Ce qu'on appelle l'instinct de têter n'est pour l'enfant naissant qu'un réflexe sans aucune intervention de jugement ou de discernement. Il n'en est peut-être plus de même pour l'enfant au moment du sevrage, quand celui-ci est tardif. J'ai vu des chiens continuer à têter leur mère à la suite d'une seconde ou d'une troisième portée de celle-ci, alors qu'ils savaient déjà croquer des os et se comportaient en tout comme des adultes. Il n'est pas douteux que dans ce cas il ne s'agit plus d'un réflexe mais d'un acte dirigé par des images mentales comme tous les autres du même animal. Le chien se dirigeait d'un pas délibéré vers sa mère couchée dans sa niche et allait la têter.

. . . .

Plus importants, dans ce sens, tout ce que j'ai appelé les *goûts*.

Le chien aime le sucre ; le chat le dédaigne. Si l'on présente à un enfant deux morceaux de papier, l'un rouge, lisse, verni, l'autre gris, rude, terne, il prendra le premier, bien qu'il n'en puisse rien faire de plus que du second. Les préférences de cet ordre doivent jouer un rôle capital dans les actes attribués à l'instinct. Un oiseau faisant son nid rencontre un brin de paille, il le prend ; s'il rencontre un morceau de fil de fer, il ne le prend pas. Pourquoi ? S'est-il rendu compte que le fil de fer meurtrirait lui ou ses petits ? Je n'en crois rien ; mais il est ainsi fait que le brin de paille lui plaît, une impulsion intérieure, irraisonnée le pousse à le prendre et l'emporter. Pour le fil de fer, c'est le contraire.

Avant d'avoir cherché à le saisir et de s'être rendu compte de sa rigidité, et bien qu'il n'ait jamais vu antérieurement de fil de fer qui ait pu lui faire acquérir l'expérience de cette rigidité, il le laisse de côté : pour s'exprimer familièrement, *ça ne lui dit rien*.

. . . .
. . . .
. . . .

Tout autres sont les facteurs qui interviennent dans les actes dus à l'éducation. On sait les résultats extraordinaires auxquels on peut arriver par un dressage patient. L'animal n'a pas à comprendre et ne comprend, en général, pas la signification des actes qu'il accomplit, mais il

sait, parce qu'à force de répétitions on l'a fait entrer dans sa mémoire, qu'à tel acte fait par lui, ou à tel signe de son maître, doit succéder tel autre acte, et il fait cet acte, par crainte du châtiment ou désir de la récompense, auxquels se joint plus tard l'habitude.

La plus grande preuve d'intelligence que donne les animaux soumis au dressage n'est pas la succession d'actes plus ou moins difficiles qu'on leur fait faire dans un ordre déterminé, c'est l'attention qu'ils accordent aux signes qui déterminent ces actes. La plus grande difficulté dans le dressage est de fixer l'attention de l'animal sur des choses qui n'ont aucun intérêt pour lui, jusqu'à ce qu'on ait pu lui faire saisir la relation qui existe entre ces trois phénomènes successifs : le signe, l'acte, la sanction (punition ou récompense).

On le voit, les seuls facteurs psychologiques intervenant ici sont l'attention et la mémoire, dont personne ne doute que les animaux sont doués. Il n'y a ni raisonnement, ni compréhension du sens que le dresseur attribue aux actes dont il obtient l'accomplissement.

Nous arrivons enfin aux actes d'initiative, où l'animal tire tout de lui-même, et c'est là que se pose de la manière la plus délicate la question de la nature des processus psychologiques qui entrent en jeu.

C'est là que surgissent des difficultés très grandes : une narration purement objective de l'acte en discussion, une interprétation non anthropomorhique, une application stricte de ce que nous savons de la mentalité animale, qui pense par image sensorielles et non par images verbales.

Prenons des exemples.

Un chien est vendu : son nouveau propriétaire l'emmène à une grande distance ; quelques jours après il est de retour chez son premier maître. C'est là un acte remarquable. Mais démontre-t-il des phénomènes intellectuels inattendus ou d'ordre supérieur ? Point du tout. J'y vois la fidélité, le désir de retrouver son premier maître, qui sont des processus affectifs d'ordre inférieur, et une aptitude à retrouver sa route, qui paraît d'ordre sensoriel plutôt qu'intellectuel, car son développement dans la série animale n'est nullement proportionnelle à l'intelligence, étant plus développée chez les oiseaux migrateurs et les pigeons voyageurs que chez les mammifères.

Un chien peut apprendre à ouvrir une porte, en appuyant sur la tige qui actionne le loquet, lorsqne celle-ci est horizontale et qu'il n'y a qu'à l'abaisser pour ouvrir. Mais jamais aucun chien n'a su comprendre à l'inspection le mécanisme le plus élémentaire. S'il ouvre la porte c'est qu'en cherchant à la pousser, dressé sur ses pattes de derrière, par hasard, il a rencontré la tige du loquet, et après un grand nombre de tenta-

tives de ce genre finit par établir une relation, non de cause à effet, mais de succession entre ces deux phénomènes.

J'ai souvent présenté à mon chien un morceau de sucre sur une table sous un verre à boire cylindrique. Il voit le sucre, veut le prendre et pour cela pousse le verre avec sa patte ; mais le verre, poussé près de sa surface de contact avec la table, glisse entraînant le morceau de sucre. Quand, par un faux mouvement, il pousse le verre plus haut, celui-ci bascule au lieu de glisser et le chien peut prendre le sucre. Je recommence immédiatement ; mais cette expérience n'a servi de rien : le chien continue à faire glisser le verre, parce qu'avec sa patte il cherche non à écarter le verre mais à toucher le sucre. Alors je fais la chose à sa place : je pousse le verre par le bas, il glisse et entraîne le sucre qui reste couvert ; je le pousse par le haut, il bascule et dégage le morceau de sucre. Je fais ces deux manœuvres trois fois de suite alternativement. Peine perdue, le chien n'y comprend rien et recommence toujours le même geste bête. La seule chose qu'il comprenne, c'est que je suis plus habile que lui et il m'implore en gémissant.

Les chiens aiment à se chauffer. Aucun n'a jamais su (sans dressage) mettre un morceau de bois sur le feu qui languit. Ce n'est pas la chaleur qui l'en empêche, car il brave une chaleur plus vive pour prendre un morceau de sucre près du foyer. J'avais une petite chienne caniche, fort intelligente, qui tout l'hiver se chauffait auprès de moi quand j'étais dans mon cabinet de travail. J'ai souvent cherché à attirer son attention sur mon mouvement quand je prenais un morceau de planchette au tas auprès d'elle pour le mettre au feu. J'agissais avec un morceau de planchette plutôt qu'avec une bûche pour qu'elle vît plus tôt les effets de cet acte, la flamme naître, briller et chauffer. Peine perdue : elle n'a jamais rien compris. Ce sont pourtant là des choses fort élémentaires et intéressantes pour le chien.

Par contre tous les chiens savent gratter à la porte pour se faire ouvrir. Il y a là une acquisition personnelle et un léger rudiment d'abstraction, car le geste de la patte a été fait d'abord pour pousser la porte et l'ouvrir. Mais jamais la porte ne s'ouvre seule. C'est le maître qui, après quelques instants, vient l'ouvrir. Le chien l'a compris et le geste de la patte a cessé pour lui d'être un effort pour ouvrir, il est devenu un signe à l'adresse du maître.

La même petite chienne caniche, dont je viens de parler, m'en a donné la preuve. Si je tarde à lui ouvrir, elle pense que je ne suis peut-être pas dans mon cabinet ; alors elle flaire fortement sous la porte, s'assure par l'odorat que je suis là et insiste jusqu'à ce que, de guerre lasse, j'aille lui ouvrir. Quand je ne suis pas là, elle n'insiste jamais : les personnes de mon entourage me l'ont assuré.

Transformer par son initiative personnelle un geste d'action immédiate en un signe d'avertissement en vue d'une action médiate comporte bien un certain degré d'abstraction. Mais c'est un degré très inférieur, qui peut être obtenu par ce que j'appellerai une *intuition d'emblée*, sans l'intermédiaire du raisonnement.

Et je crois qu'il en est de même pour tous les actes des animaux.

Ce que j'ai voulu montrer ici c'est de quelle façon il fallait envisager la mentalité de l'animal pour juger ses actes, en évitant de lui attribuer des processus psychologiques permis à l'homme, qui dispose des images verbales, mais interdits à tout être qui n'a pas le langage articulé.

Yves Delage.



Recueil de Faits

La rédaction ne prend pas la responsabilité des informations, les faits rapportés exigeant parfois, pour être acceptés ou rejetés, de longues et patientes enquêtes.

UN NOUVEAU PHÉNOMÈNE MÉTAPSYCHIQUE

Ces jours derniers, le 10 juin 1911, dans la soirée, avait lieu une réunion spirite chez Madame Vallée. Y assistaient entre autres personnes la comtesse de X..., le commandant Darget et M. Dantheuil.

Le commandant Darget avait apporté, dans une enveloppe une aiguille à repriser, un fil de lin blanc, et un fil fin de métal.

Il demanda à l'Entité matérialisée, dès qu'elle se fut manifestée, s'il lui était possible, en pleine obscurité, d'enfiler le fil de lin, ou, à défaut, le fil de métal, dans l'aiguille.

La réponse fut affirmative.

L'enveloppe contenant les objets fut placée — dans l'obscurité — entre les mains du médium où elle resta un certain temps.

Au courant de la séance, M. Dantheuil sentait que l'on faisait un point de couture dans le dos de sa redingote, vers l'épaule gauche.

Après la séance, le fil fut trouvé enfilé dans l'aiguille et M. Dantheuil portait sur l'épaule gauche plusieurs points faits avec le fil blanc et affectant la forme d'un V. L'aiguille était restée piquée dans l'étoffe.

Je n'ai pas assisté personnellement à la séance en question ; cette relation n'émane donc pas d'un témoin ; mais le récit du phénomène m'a été fait le lendemain même, à la demande du commandant Darget, par la comtesse de X..., en présence de M. Dantheuil, de Madame et de Mesdemoiselles Vallée qui ont certifié le fait et en ont confirmé tous les détails. L'honorabilité et la véracité de toutes ces personnes m'étant personnellement connues je tiens le phénomène pour acquis, d'autant plus que, paraît-il, le commandant Darget doit en publier un procès-verbal personnel.

Dans la vaste phénoménalité métapsychique connue à ce jour, je ne sais rien de tel, et je crois, en ce qui me concerne, que ce phénomène est le premier du genre. C'est du reste à force de faire des essais dans tous les sens, qu'on arrivera à dégager les lois du phénomène spirite et à poser les bases de l'expérimentation scientifique d'ensemble dont chaque jour démontre de plus en plus la nécessité.

C'est pourquoi ce nouveau fait vaut d'être mis au jour, à titre documentaire, jusqu'à ce qu'il se reproduise dans des conditions moins inattendues.

C. L.

L'OCCULTISME EN JUSTICE

Il n'est guère de jour où l'occultisme sous une quelconque de ses multiples formes, — spiritisme, divination, magnétisme, voyance, thérapeutique occulte, suggestion, etc., — ne soit déféré aux tribunaux.

Jusqu'à ces derniers temps, en pareil cas, les juges considéraient l'examen de ces faits comme indigne d'eux — et passaient, avec le haussement d'épaules de rigueur — ils tenaient l'occultiste pour un fripon, ou, au mieux, pour un fou.

Mais ces idées, depuis quelques années ont fait du chemin. En Angleterre, en Russie, en Italie, en Allemagne, en France, partout, en un mot, des savants de premier ordre ont eu à s'occuper des phénomènes d'occultisme et, tout en différent d'opinion sur leur cause, ont été obligés d'en admettre la réalité. Les foules ont suivi, et, alors qu'il y a trente ans encore, le spiritisme était défini *superstition* (Littré), et l'occultisme n'était même pas cité comme vocable dans le Larousse, aujourd'hui on dit avec le Dr Encausse : quiconque nie les phénomènes psychiques, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause fait preuve d'ignorance ou de mauvaise foi.

Ceci suffit à montrer le chemin parcouru.

Or, dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si à l'heure actuelle, les tribunaux examinent avec plus d'attention que jadis les faits soumis à leur appréciation. Il est certain que lorsqu'ils sont liés par un texte précis de loi, par exemple lorsqu'il s'agit de médecine soi-disant illégale, ils ont encore la main lourde : les affaires Zouave Jacob et autres, toutes récentes, en font foi. Et il est certain qu'en présence du charlatanisme de certains « professeurs » ou « mages » qui ont abaissé l'occultisme au niveau de la plus basse escroquerie, ils doivent parfois se trouver embarrassés, ayant charge de moralité publique, ce qui explique que, liés par un texte précis quoique vétuste, ils en profitent avec raison pour frapper l'escroc, mais se voient parfois, dans l'obligation, pour maintenir le texte, de frapper de fort honnêtes gens dont le seul tort est d'anticiper sur l'avenir et d'appliquer des principes médicaux et des procédés thérapeutiques qui n'ont pas encore droit de cité.

Au contraire, les juridictions civiles dont la mesure d'appréciation est bien plus large, suivent aujourd'hui le courant, et ne regardent plus *à priori* la pratique de l'occultisme ou du spiritisme comme l'indice avéré d'une faiblesse d'esprit ou d'un défaut de moralité. Là encore, l'idée fait son chemin.

A ce propos, un jugement récent est à retenir à titre documentaire. Nous reproduisons à ce sujet deux extraits du *Matin* (14 et 21 mai 1911) desquels il résulte clairement qu'il y a quelque chose de changé en France.

« On sait que la première chambre du tribunal, que préside M. Gibou, est saisie d'une demande en nullité de testament basée sur ce fait principal que la testatrice, Mme Niolet, qui laisse une fortune de 400.000 francs environ, s'adonnait au spiritisme.

M. le substitut Gail, appelé à donner son avis sur le procès, a prononcé hier de curieuses conclusions dont voici les passages essentiels.

....Ici, nous abordons la partie la plus délicate de la question.

Que faut-il penser des sciences occultes ? On conclut que par cela seul que Mme Niolet se livrait à la recherche des problèmes de l'au-delà, elle était atteinte d'aliénation mentale. Prenez-y garde ! Si la forme bizarre, étrange, enfantine des communications des esprits peut amener sur vos lèvres un sourire quelque peu sceptique, gardez vous de le transformer en un anathème, jeté à la face de ceux qui croient à l'occultisme, et de briser sous cette seule impression, les dispositions dernières d'un mort. S'il s'est trouvé des personnages peu scrupuleux qui, abusant de la crédulité des gens, se servent du spiritisme pour escroquer leurs semblables, devons-nous jeter la même réprobation sur ceux qui, honnêtement, en toute loyauté, se livrent à la recherche de l'avenir ?

La science apporte, chaque jour, une surprise nouvelle. On eût traité de fous, il y a quelques siècles, ceux qui auraient affirmé pouvoir converser, à travers l'espace, avec des amis, habitant à des centaines de kilomètres, sans que rien révélât aux yeux du public le mode de transmission. Sous l'inquisition, on les eut brulés, pour l'édification de leurs semblables ? Gardons-nous de tomber dans de tels excès.

S'il m'était permis de vous donner une impression personnelle, après celle de savants dont on a invoqué les noms et l'autorité, je vous dirais qu'estimant qu'un magistrat doit tout connaître, j'ai eu autrefois la curiosité de me rendre compte de ce que pouvaient être les sciences occultes, et ce, dans des conditions de sincérité et de loyauté absolues.

J'ai gardé de ces expériences l'impression très nette qu'il y a là quelque chose de troublant qui échappe encore à la plupart de nos intelligences, insuffisamment affinées, mais qu'un esprit large et éclairé ne saurait méconnaître sans parti pris. Toujours est-il que j'en ai vu assez pour concevoir et admettre que d'autres, mieux préparés que moi, s'occupent activement de l'étude des sciences occultes.

J'en ai vu assez pour dire que nous ne pouvons nier certains phénomènes, qui échappent encore à l'explication de notre intelligence, et c'est assez pour que nous puissions affirmer que le fait de se livrer à l'étude du spiritisme ne saurait équivaloir à une diminution, à un affaiblissement de l'intelligence.

M. le substitut Gail a conclu à la validité du testament de Mme Niolet.

A huitaine pour jugement.

....

L'occultisme triomphe dans le procès en nullité du testament de Mme Niolet, cette maraîchère, adonnée aux pratiques du spiritisme, qui a laissé une fortune de plus de 400.000 francs. Mais ce triomphe est modeste. Un attendu du jugement du tribunal déclare, en effet, « que la pratique des sciences occultes et du spiritisme ne saurait, à *elle seule*, suffire pour établir l'insanité d'esprit de la personne qui s'y livre. »

Voici les principaux passages du jugement de la chambre, présidée par M. Gibou :

... Attendu que toutes les croyances religieuses, scientifiques ou philosophiques sont essentiellement respectables pourvu qu'elles soient sincères et de bonne foi, et qu'il n'appartient pas à des juges civils, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions ou croyances personnelles, de les railler ni critiquer ou condamner alors surtout que, comme dans l'espèce actuelle, elles ont eu principalement pour

résultat d'atténuer, pour une grand'mère, la douleur résultant de la perte d'un petit-fils chéri ;

Attendu que la pratique des sciences occultes et du spiritisme ne saurait, à elle seule, suffire pour établir l'insanité d'esprit de la personne qui s'y livre ;

Attendu qu'il est constant, en fait, que la dame Niolet s'est intéressée, depuis 1884, c'est-à-dire du vivant de son mari, aux sciences occultes et a participé aux séances des congrès spirites et spiritualistes et à celles de la Société française d'études des phénomènes psychiques, il est non moins certain que le sieur Niolet avait la plus grande confiance dans l'intelligence et les capacités de sa femme, puisqu'il lui a confié jusqu'à sa mort, de 1881 à 1895, la gestion de la fortune commune...

Attendu que rien, ni dans le testament ni dans les codicilles, dénotant une volonté ferme et réfléchie, ne permet de voir le moindre affaiblissement des facultés mentales de la testatrice...

Le tribunal a, en conséquence, déclaré valable le testament de l'ancienne maraîchère.

Bref, dans l'affaire, où plaidaient Mes Eugène Crémieux, Fayolle, Hector-Bezançon et Loche, la thèse de M. le substitut Gail a été adoptée par les magistrats de la première chambre. »

....

Les magistrats, on le sait, sont en général de pieux conservateurs des traditions, et hostiles à toutes les nouveautés. Pour qu'un avocat général ait présenté de telles considérations, pour qu'un jugement les ait admises, il faut que l'esprit public ait fait à cet égard quelques progrès. Le rédacteur du *Matin* trouve que le triomphe de l'occultisme est modeste : nous ne sommes pas de son avis : à l'heure actuelle il ne suffit plus de croire aux phénomènes de métapsychisme pour être déclaré atteint de démence... nous pensons que ce simple fait a une portée énorme : c'est la reconnaissance officielle, par un tribunal, du bien-fondé des études d'occultisme ; le reste viendra à son heure.

ANNONCE D'UNE MORT FUTURE

Nous extrayons le fait suivant de la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, qui l'a elle-même traduit de la Revue italienne « Filosofia della scienza ».

« Lorsque je revins de Rome, en 1904, j'assistai à plusieurs séances spirites dans une famille amie et je m'aperçus que j'étais médium écrivain.

J'obtins des messages curieux, des informations qui correspondaient ordinairement à des demandes et qui parfois ne furent vérifiées que plus tard.

Mon mari, très chercheur, avait pris la chose au sérieux et me poussait souvent à faire des séances dans l'intimité.

Un soir d'octobre 1905, il me demanda de consulter, je ne sais plus sur quel sujet, l'entité qui se présentait ordinairement sous le nom de mon père, Aldobrando Martinez, décédé le 5 Février 1893.

Il obtint une réponse dont il prit note; mais tout à coup ma main écrivit :

« Ma fille je désire parler à toi seule. » Mon mari très surpris, me pria d'insister pour obtenir la communication en sa présence, mais rien ne vint et la séance prit fin.

Quelques jours plus tard, mon mari étant à ses affaires, je me reposais dans une demi-obscurité, lorsque je me sentis portée à tenter d'écrire et ma main traça, sans que j'en eusse conscience, les mots suivants : « Apprends, ma fille, que ton mari mourra bientôt. » Signé : « Papa. »

A la lecture de cette communication, je fus frappée comme d'un coup de foudre. Mon mari était jeune, gai, plein de santé et je cherchai à me convaincre que j'avais été le jouet d'une hallucination. Six mois s'écoulèrent et je commençais à me rassurer, lorsque, le 3 mai 1906, mon mari revint plus tard que d'habitude : je fus profondément frappée de l'expression de souffrance que présentaient ses traits.

Le Dr Di Rienzi lui prescrivit une purgation, mais, le mal augmentant dans la nuit, mon mari se rendit dès le matin dans la maison de santé du Docteur. Celui-ci reconnut bientôt l'existence d'une hernie étranglée depuis quelques heures déjà ; il pratiqua l'opération, mais il était trop tard ; la péritonite se déclara et mon mari expira le 6 mai 1906.

Signé : Adèle Martinez, Veuve Tiby.
Palerme, Palazzo Monteleona.

2 février 1911.

SOUVENIRS D'UN OCCULTISTE

J'ai vu dans ma vie, déjà longue, d'étranges phénomènes ; j'ai assisté à des faits dont je n'oserais pas laisser imprimer le récit sous ma signature de peur d'être taxé de folie ; j'ai notamment dans mes cartons, depuis plusieurs années, un manuscrit prêt pour l'impression et qu'il m'est *interdit* de donner à un éditeur tant que certains événements ne se seront pas produits, tant que certaines découvertes n'auront pas été publiées qui doivent venir appuyer mes affirmations... c'est dire que, dans mon passé, j'ai vu d'étranges choses et que j'ai assisté à la production de manifestations de toute nature, et absolument supra-normales... Eh bien ! ce qui subsiste avant tout, ce qui surnage sur cet amas de *choses vues*, ce sont de simples et modestes souvenirs d'enfance : je vais en raconter deux aujourd'hui — non pas que j'ai jamais eu quelque médiumnité : ce qui m'est arrivé alors est sans doute arrivé à bien d'autres, mais mes souvenirs à cet égard sont si nets, si présents encore à ma mémoire, qu'ils constituent des documents. C'est à ce titre seul que je les relate ici. Les deux faits se sont passés dans ma seconde enfance ; j'avais alors sept ou huit ans, et c'était vers... — non ! je vous en prie, mesdames, ne calculez pas !

1. — **Un rêve spéculaire**

Une amie de ma mère m'avait donné une boîte de bonbons que j'avais placée dans un pupitre où je gardais mes livres et cahiers d'écolier, et qui

bien que pouvant céder à la moindre pesée, fermait à clé — une clé que je portais jalousement sur moi, avec une autre : cela me donnait de l'importance, à mes yeux, d'avoir *mon trousseau* de clés.

Le surlendemain, au cours d'une promenade, je constatai un désastre : mon *trousseau* de clés n'était plus dans ma poche : ou j'avais perdu mes clés, ou bien on me les avait *chipées*.

Je rentrai à la maison dans un état d'agitation difficile à décrire, et toute la soirée se passa en recherches vaines. Je n'avais pas mangé à dîner. Ma mère m'avait proposé d'envoyer chercher un serrurier ; mon père me conseillait fortement de déposer une plainte au parquet. La vague intuition que les auteurs de mes jours se *fichaient* de moi, acheva d'exaspérer ma nervosité, et je me couchai avec un désespoir indicible.

Dans ces conditions, le sommeil fut long à venir, d'autant plus long que je n'en finissais pas de me remémorer tous les endroits où j'avais pu, à la rigueur, oublier mes précieuses clés. Enfin je m'endormis...

... Je vis mes clés placées sur une table ; alors je me rappelai : je venais de fermer mon pupitre, et, pour prendre une boîte de jouets qui se trouvait sur cette table, j'y avais laissé et oublié mes clés ; je les retrouverais le lendemain sur cette table.

Mais le rêve continua.

Je vis entrer ma sœur, d'un an et demi plus jeune que moi. Elle regarda les clés avec surprise, étonnée de les trouver là, Puis après être allée voir si personne ne venait, elle prit les clés, alla au pupitre, l'ouvrit, y prit deux bonbons dans la boîte qui m'avait été donnée, les mit dans sa poche, referma le pupitre, retira la clé de la serrure, et allait remettre le trousseau où elle l'avait pris, c'est-à-dire sur la table, lorsqu'elle s'arrêta, aux écoutes... je ne vis rien, mais j'eus l'intuition que quelqu'un entrait dans la pièce. Ma sœur se réfugia à l'autre extrémité, où se trouvait une table à ouvrage ; vivement, elle ouvrit un tiroir, y jeta mes clés et... tout disparut.

Le lendemain, dès mon réveil, j'appelai ma mère :

— Mes clés se trouvent au fond du tiroir de droite de la table à ouvrage..

— Tu rêves ! comment seraient-elles arrivées là ?

— Je te dis qu'elles y sont.

Et, sûr de moi, je sautai du lit, sans même prendre le temps de prendre un vêtement ; je courus à l'endroit désigné : les clés y étaient.

Ce fut au tour de ma mère d'être surprise. Je racontai alors, dans une sorte de fièvre exubérante, tout mon rêve de la nuit. Ma sœur comparut devant le tribunal familial, et fit tous les aveux nécessaires : les faits s'étaient bien passés comme je les avais vus, dans la matinée de la veille, c'est-à-dire environ douze heures avant de m'être retracés dans un rêve, ou mon énervement avait provoqué pour moi la vision d'une série de clichés astraux.

2. — Un cas de somnambuliste actif

Le deuxième souvenir remonte à peu près à la même époque, peut-être un an plus tard, et il est resté chez moi aussi vivant que le précédent.

A ce moment la fête d'un parent approchait. A cette occasion, ma mère

avait projeté de lui offrir une tapisserie faite par elle-même ; je ne me rappelle plus ce qu'était cette tapisserie, mais je sais qu'elle était assez grande pour être établie sur un métier de la hauteur d'une table.

Or, peu de temps avant cet anniversaire, ma mère fut forcée de s'absenter, pour cause, autant qu'il m'en souvient, de maladie de mon grand père ; quand elle revint, elle n'avait plus le temps matériel nécessaire pour achever le travail à l'heure voulue, et cette pensée, qu'elle ne serait pas prête, l'affectait beaucoup. Dans les derniers jours, qu'elle passait de l'aube au coucher devant sa tapisserie, elle ne parlait, aux heures des repas, que de l'ennui que lui causait son retard. La veille au soir, elle fit son calcul et déclara que pour qu'elle fût prête au moment fixé où elle devait aller voir le destinataire du présent, il lui faudrait au moins un jour de plus. Elle nous mit au lit, ma sœur et moi, puis elle reprit son travail en déclarant que, bien que brisée de fatigue, elle ne se coucherait pas avant minuit et se lèverait à l'aube, voulant, disait-elle, terminer une partie de l'ouvrage qu'elle s'était fixé.

Le bruit du métier que, dans sa hâte fébrile, elle agitait constamment me tint quelque temps éveillé, puis je m'endormis.

Dans la petite chambre que j'occupais, et dont la porte de communication restait ouverte, mon lit faisait face au pied du lit de mes parents, que je pouvais voir, mais le reste de la pièce échappait à ma vue.

Combien de temps dormis-je ? dix minutes ? deux heures ? je n'en sais rien. Je fus réveillé par le bruit intensif que faisait une main en agitant le métier, je remarquai avec surprise que bien que ma mère travaillât à sa tapisserie, la chambre de mes parents était plongée dans une obscurité profonde. A la réflexion, je pensai que, pour ne pas empêcher mon père de dormir, ma mère devait utiliser une petite lampe à abat-jour bas de façon à ne pas donner beaucoup de lumière. Mais, tout somnolent que j'étais, je ne pouvais m'empêcher d'être surpris de cette façon de s'éclairer, car cette tapisserie était faite de plusieurs couleurs de laine et de soie, et, un soir précédent, ma mère s'étant trompée de couleur avait déclaré que, pour faire cet ouvrage le soir il lui fallait un éclairage suffisant à distinguer les nuances de laine et de soie.

Quoi qu'il en soit, le bruit du métier, qui ne cessait de s'agiter avec fébrilité, me tint quelque temps éveillé, puis, par la suite, interrompit à plusieurs reprises mon sommeil : c'est dire que je dormis assez mal.

Aussi, à l'aube, fus-je facilement réveillé par le bruit que fit ma mère en sautant du lit pour s'habiller. Puis j'entendis un cri, je vis mon père se lever en sursaut, et j'entendis vaguement une conversation animée où revenaient sans cesse les mots : *Elle est finie !*

Comme ce n'était pas encore l'heure de mon lever, je refis un somme, jusqu'au moment où ma mère vint m'éveiller en me disant avec joie : Tu ne sais pas ? La tapisserie est terminée, je ne sais comment cela s'est fait.

Je lui fis alors part de mes remarques de la nuit. Ma mère courut voir l'état de la lampe (à cette époque on ne connaissait encore que la lampe à l'huile) et la trouva dans le même état où elle l'avait laissée la veille, à minuit, au moment où elle s'était couchée. Cette lampe n'avait pas été utilisée au cours de la nuit ; qui donc avait fait le travail ?

En ce temps on parlait beaucoup moins qu'aujourd'hui de magnétisme et de somnanbulisme que l'on regardait comme des choses inconnues et propres tout au plus à l'amusement des badauds sur les champs de foire. Cependant, ne pouvant expliquer le fait autrement, il fallut bien convenir que ma mère avait été l'objet d'une crise somnambulique, et que c'était en plein sommeil magnétique — dû, on le saurait maintenant, à son excitation nerveuse et à une auto-suggestion spontanée — qu'elle s'était levée pour reprendre ce travail qui lui tenait tant à cœur.

Mais comment avait-elle pu achever en quelques heures un travail qu'elle avait elle-même la veille, estimé demander au moins une journée ? Comment surtout, dans la pleine obscurité avait-elle pu choisir et différencier, sans erreur, toutes les nuances diverses de laine et de soie qu'exigeait cette tapisserie ? Cela, nous ne le sûmes jamais.

C. L.

Tous les lecteurs qui s'intéressent aux sciences psychiques, sont priés de bien vouloir nous transmettre les documents qu'ils pourraient avoir ou se procurer concernant :

Les dédoublements du corps vivant, Apparitions de défunts après la mort, Télépathie, Photographies présentant un caractère anormal et inexpliqué, Cas de réincarnations, etc... Prière de signaler les cas qu'ils auraient dûment constatés, à M. Lefranc, 5, rue Nicolas-Flamel, Paris (4e).

